

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2000

DES MEMBRES DE L'ONTARIO

LE 19 MAI 2000

OTTAWA (ONTARIO)

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Un total de 517 personnes sont inscrites, dont 254 délégué(e)s et 132 remplaçant(e)s. Les autres sont des observateurs(trices), du personnel des coopératives d'habitation, des animateurs(trices) d'ateliers, des bénévoles, des invité(e)s, les membres du Conseil de l'Ontario et du personnel de la Région de l'Ontario.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Joyce Morris, ouvre l'assemblée à 14 h 05 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la cinquième assemblée annuelle des membres de l'Ontario de la FHCC.

2. Présentations et allocution de bienvenue

La présidente présente les membres du Conseil de l'Ontario.

3. Nomination d'un président d'assemblée et allocution

P/S/A B. Morris (New Generation)/Gambles (Peggy et Andrew Brewin)

QUE Michelle Arscott soit nommée présidente de l'assemblée générale annuelle 2000 des membres de l'Ontario.

La présidente d'assemblée invite les membres à consulter les Règles de procédure qui seront utilisées pour l'assemblée. Elle souligne que le Conseil de l'Ontario a désigné Dale Reagan, le directeur général de la Région de l'Ontario, pour remplir les fonctions de directeur des élections.

La présidente d'assemblée fait lecture de la déclaration de la FHCC sur le harcèlement et la discrimination, précisant que la déclaration est publiée dans le livre de l'assemblée.

Les membres du comité de médiation de l'AGA de cette année sont Emil Van der Porten, Bruce Little et Sylvie Moreau.

Bruce Little, le président du Comité des résolutions, décrit la procédure à suivre pour proposer de nouvelles résolutions et des amendements.

4. Vérification du quorum

La présidente indique aux membres que le quorum requis pour tenir l'AGA est de 15 p. 100 des délégué(e)s admissibles. Elle déclare que, à la date où l'avis d'assemblée a été posté, la FHCC comptait 517 membres dans la Région de l'Ontario. Précisant que 254 délégué(e)s sont inscrits, représentant 49 p. 100 des membres de l'Ontario, elle déclare que le quorum est constitué.

5. Adoption de l'ordre du jour

P/S/A Kucherepa (Agnes McPhail)/Gambles (Peggy et Andrew Brewin)

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- présentation des candidat(e)s aux postes extraordinaires du conseil d'administration
- exposé du professeur Hulchanski
- exposé sur la Librairie de l'habitation coopérative
- présentation des candidat(e)s au poste de représentant régional de l'Ontario au conseil d'administration
- exposé sur la réforme du logement social et examen de la résolution d'urgence du Conseil de l'Ontario
- annonce des résultats des élections

6. Procès-verbal de l'assemblée annuelle de 1999

P/S/A Lewis (Anne Marie Hill)/Freeman (AHCEO)

QUE le procès-verbal de l'assemblée annuelle de 1999 des membres de l'Ontario soit adopté tel que présenté à l'assemblée.

7. Présentation des candidat(e)s aux postes extraordinaires du Conseil d'administration

Patricia Matthews, la présidente du Comité des mises en candidatures, présente les candidat(e)s suivants aux postes extraordinaires du Conseil d'administration de la FHCC :

- Beverley Halls (Lakeshore Gardens Co-operative Homes)
- Wes Hosler (Carpathia Housing Co-operative)
- Lilian Loppie (Harry Sherman Crowe Housing Co-operative)
- Mike Daly (Port Colborne Co-operative Homes)
- David Howard (Golden Horseshoe Co-operative Housing Federation)

8. Rapport annuel du Conseil de l'Ontario

La présidente, Joyce Morris, présente le Rapport annuel du Conseil de l'Ontario et souligne les points suivants :

- En janvier, le ministre fédéral du Logement a annoncé que les programmes fédéraux de coopératives d'habitation ne seraient pas transférés aux provinces.
- À l'automne, le gouvernement fédéral a accepté de prendre en charge l'administration des programmes de supplément au loyer pour les coopératives fédérales.
- En novembre, l'Accord fédéral-provincial sur le logement social a été signé, ouvrant ainsi la porte au transfert de l'administration des programmes provinciaux de coopératives d'habitation aux municipalités.
- En mars, des représentant(e)s de la Région de l'Ontario de la FHCC ont rencontré le nouveau ministre des Affaires municipales et du Logement, M. Tony Clement, et des membres du personnel ont participé à des réunions avec des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et du Logement afin de discuter de la réforme du logement social.
- La loi provinciale qui officialisera le transfert de l'administration du logement social aux municipalités est attendue bientôt. Nous menons actuellement une campagne pour encourager les coopératives à envoyer des lettres demandant des audiences publiques au sujet de cette loi.
- La publication, *Where's Home?*, un rapport sur la crise du logement en Ontario publié par la Région de l'Ontario de la FHCC et l'Association du logement sans but lucratif de l'Ontario a été un véritable succès et a obtenu une grande couverture médiatique.
- Le personnel a travaillé avec un certain nombre de coopératives en difficulté.

La présidente remercie tous les membres et le personnel de la Région de l'Ontario pour le travail accompli pendant l'année. Elle remercie particulièrement le personnel des coopératives d'habitation, soulignant qu'il a joué un rôle très important dans nos campagnes.

9. Exposé du professeur Hulchanski

Lori-Anne Gagné, membre du Conseil de l'Ontario, a présenté le conférencier invité, M. David Hulchanski, professeur à l'Université de Toronto et spécialiste des questions de logement. Il est l'instigateur de la campagne «Solution 1 p. 100» et membre fondateur du Toronto Disaster Relief Committee.

Le professeur Hulchanski présente un bref historique du logement social au Canada, précisant qu'entre 1964 et 1993 le gouvernement a fait construire 600 000 logements sociaux (une moyenne de 20 000 par année). En 1993, le gouvernement fédéral a mis fin à la construction de nouveaux logements sociaux. Il souligne qu'au Canada seulement 5

p. 100 des logements sont des logements sociaux, tandis que dans beaucoup d'autres pays, particulièrement en Europe, ce pourcentage est beaucoup plus élevé.

Le professeur Hulchanski décrit le rôle important que jouent les coopératives d'habitation dans le système de logement au Canada, soulignant que 90 000 logements coopératifs ont été construits entre 1968 et 2000, ce qui représente près de 1 p. 100 du parc de logements national. Il ajoute que l'annonce par le gouvernement fédéral en 1999 qu'il ne transférerait pas les programmes de coopératives aux provinces est importante non seulement pour les coopératives. Elle signifie que le gouvernement fédéral joue encore un certain rôle dans la prestation de logements sociaux.

Le professeur Hulchanski termine en encourageant les membres à appuyer la résolution n° R1, «Ramener l'Ontario dans le secteur du logement».

Lori-Anne Gagné remercie le professeur Hulchanski pour son exposé.

10. Rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'assemblée annuelle de 1999

Mark Klein, membre du Conseil de l'Ontario, présente le rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'AGA de 1999. Il invite les membres à se reporter au rapport dans le livre de l'assemblée décrivant le suivi donné aux résolutions au cours de la dernière année.

Tina Stevens parle des suites données à la résolution sur le logement et les sans-abri, «Ramener l'Ontario dans le secteur du logement», adoptée par les membres lors de l'AGA de 1999.

Elle souligne que la Région de l'Ontario de la FHCC a lancé son excellente étude *Where's Home?* La Région de l'Ontario a continué de collaborer avec ses alliés, dont la Coalition nationale pour le logement et les sans-abri, la Coalition ontarienne pour la justice sociale, La Native Home Providers of Ontario, la Fédération canadienne des municipalités et le Toronto Disaster Relief Committee.

La Région de l'Ontario de la FHCC a également travaillé avec des partenaires communautaires pour produire l'Alternative budgétaire de l'Ontario.

11. Exposé sur la Librairie de l'habitation coopérative

Miriam Wohl, de la Co-operative Housing Federation of Toronto, décrit les activités de la Librairie de l'habitation coopérative depuis l'assemblée annuelle de 1999. Elle annonce deux nouvelles publications, *Conflicts d'intérêts* et *A Few Words for Directors: A Co-op Housing Dictionary*, toutes les deux en vente à la Librairie.

Elle parle également du programme Prix écono-coop, qui offre des rabais aux membres de la fédération à l'achat de peinture, de tapis, d'appareils électroménagers et d'autres produits et services.

12. Présentation des candidat(e)s au poste de représentant régional de l'Ontario

On présente les candidat(e)s suivant(e)s au poste de représentant de l'Ontario au Conseil d'administration de la FHCC :

- Donna Charbonneau (Ramer's Wood Co-operative Homes)
- Robert Bolton (Stoneworth Co-operative Housing)
- M. Jon S. Vink (Three Links Housing Co-operative)

Chaque candidat(e) prononce une brève allocution à l'assemblée. Par la suite, Jon Vink retire sa candidature. Les élections au poste de représentant de l'Ontario au Conseil d'administration de la FHCC auront lieu à la réunion d'affaires nationale samedi.

13. Élection des membres du Conseil de l'Ontario

Patricia Matthews présente le rapport final du Comité des candidatures. Elle souligne que Lori-Anne Gagné a été élue pour représenter le nord de l'Ontario lors d'une assemblée des délégués du Nord de l'Ontario, tenue le 29 avril 2000 à Sault Ste. Marie.

Dale Reagan remplit les fonctions de directeur des élections et supervise l'élection.

Au terme de la période de mises en candidatures, les personnes suivantes avaient posé leur candidature aux postes du Conseil de l'Ontario :

Postes extraordinaires (deux postes)

- Mark Klein (St. Charles Housing Co-operative)
- Dorothy Marko (Don Quixote Co-operative)
- Joyce Morris (New Generation Co-operative)
- James Murphy, (Phoenix Housing Co-operative)

Membre représentant les associations d'employé(e)s (un poste)

- Jennifer Farmer (Co-op Staff Association of Central Ontario)
- Marg Uhelak (Co-operative Housing Co-ordinators, Hamilton-Niagara Area)

Chaque candidat et candidate aux postes extraordinaires du Conseil et de représentant des associations d'employé(e)s présente une brève allocution à l'assemblée.

Après les allocutions, le directeur des élections amorce le processus des élections pour le poste de représentant des associations d'employé(e)s. Il précise que seuls les délégué(e)s membres d'associations d'employé(e)s peuvent voter pour ce poste. Le vote initial est déclaré nul, puisque des délégué(e)s non admissibles ont voté et les bulletins sont détruits. Après un deuxième vote, on déclare une égalité des votes. Les candidates conviennent que Marg Uhelak sera la représentante des associations d'employé(e)s au Conseil de l'Ontario.

Le directeur des élections déclare Marg Uhelak élue à titre de représentante des associations d'employé(e)s au Conseil de l'Ontario.

14. Exposé sur la réforme du logement social et examen de la résolution d'urgence du Conseil de l'Ontario

Dale Reagan, le directeur général de la Région de l'Ontario, présente une mise à jour sur la réforme du logement social. Il souligne que les principaux points en suspens sont les mêmes que ceux sur lesquels nous travaillons depuis longtemps :

- un financement fixe
- la formule de remboursement aux municipalités
- des niveaux d'AACR garantis
- l'utilisation des surplus d'exploitation
- l'établissement de la nouvelle base financière (coûts d'exploitation et loyers du marché)
- des réserves d'immobilisations suffisantes

Il souligne que la combinaison de la réforme et du délestage des programmes a gravement compromis le processus de réforme et que les buts incompatibles des coopératives et des municipalités seront reflétés dans la réforme. On s'attend à ce que le modèle de réforme sera loin de répondre à nos attentes, même s'il pourrait y avoir quelques gains pour les coopératives, comme une entente financière fixe et un supplément au loyer garanti à long terme.

Il ajoute que la loi est attendue à la fin de juin et que le ministère est à mettre sur pied une série de groupes de travail pour se pencher sur la conception du programme. Nous aurons des représentant(e)s au sein de ces groupes. Cependant, si l'offre de réforme finale est inacceptable, nous travaillerons avec nos membres pour protéger les coopératives.

Il invite les membres à participer à la campagne visant à presser le gouvernement de tenir des audiences publiques au sujet de cette loi.

P/S/A Marko (Don Quixote)/Kucherepa (Agnes McPhail)

QUE la résolution tardive LR2, La réforme et le transfert du logement social, soit considérée comme une résolution d'urgence.

P/S/A Freeman (AHCEO)/Baker (Fieldstone)

QUE la résolution LR2 soit modifiée en changeant le point 7 comme suit :

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC demande aux fédérations locales et aux membres de profiter des prochaines élections municipales pour attirer l'attention sur les

besoins et les préoccupations des coopératives.

P/S/A Gambles (Peggy and Andrew Brewin)/Howard (Golden Horseshoe Co-op Housing Federation)

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC continue de rechercher les éléments suivants dans la réforme du logement social pour les coopératives qui ont des conventions d'exploitation provinciales :

- une plus grande certitude financière
- un niveau de financement AACR garanti à long terme
- la viabilité financière à long terme
- une plus grande autonomie pour fonctionner de manière rentable
- une administration rationalisée du programme
- un programme unifié à l'échelle de la province

QUE nous demandions à nos membres de presser le gouvernement provincial à tenir des audiences publiques au sujet de son projet de loi concernant le transfert des programmes;

QUE la Région de l'Ontario continue d'indiquer à la province que chaque coopérative doit être libre de choisir si elle veut conserver sa convention d'exploitation actuelle ou signer la nouvelle;

QUE, dans l'éventualité où la province annule les conventions existantes au moyen d'une loi et essaie d'imposer une entente moins favorable aux coopératives, la Région de l'Ontario de la FHCC collabore avec ses membres dans le but de prendre les mesures nécessaires pour défendre nos droits et nos logements;

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC collabore avec ses membres à mesure que la réforme du logement social sera appliquée pour s'assurer que toutes les coopératives commencent du bon pied sur le plan financier;

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC et les fédérations locales travaillent de concert pour aider les coopératives à établir de bonnes relations de travail avec les municipalités et négocier des systèmes administratifs locaux qui conviennent aux coopératives;

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC demande aux fédérations locales et aux membres de profiter des prochaines élections municipales pour attirer l'attention sur les besoins et les préoccupations des coopératives;

ET QUE les membres expriment leur appui ferme en faveur du regroupement de toutes les coopératives d'habitation à l'échelle nationale sous l'administration de l'agence que nous proposons d'établir au sein du mouvement coopératif.

15. **Examen des résolutions de l'assemblée annuelle 2000**

R1 Ramener l'Ontario dans le secteur du logement

P/S/A Burch (DACHI)/Coté (Balfour)

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC demande au gouvernement de l'Ontario de mettre fin à la crise des sans-abri qui sévit à l'échelle provinciale en adoptant une stratégie de logement prévoyant :

- un financement pour produire plus de coopératives d'habitation et d'autres formes de logement sans but lucratif, y compris la construction de logements neufs et la rénovation de logements locatifs existants
- le financement pour des services de soutien pour les personnes ayant des besoins spéciaux
- plus de suppléments au loyer pour les coopératives d'habitation existantes et les autres formes de logements sans but lucratif, lorsque nécessaire, y compris les coopératives fédérales
- le rétablissement des lois visant à protéger les locataires et des taux d'aide sociale suffisants.

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC demande au gouvernement de l'Ontario de dépenser tous les fonds excédentaires reçus dans le cadre de l'Accord fédéral-provincial sur le logement social pour mettre en oeuvre de nouveaux programmes de logement à prix abordable ou apporter des améliorations aux logements sociaux existants;

ET QUE la Région de l'Ontario demande à tous les paliers de gouvernement de dégager des fonds pour l'élaboration de projets, afin que les groupes communautaires puissent saisir les occasions de développement qui se présentent.

P/S Corbeil (Sandy Hill)/Eng (Ernescliffe)

QUE le deuxième point vignette, «le financement pour des services de soutien pour les personnes ayant des besoins spéciaux», dans la première partie de la résolution R1 soit modifié pour se lire «le financement pour des services qui permettraient aux gens de vivre de façon autonome».

REJETÉE

P/S Patterson (Ernescliffe)/Lukane (Toronto Women's)

QUE la clause suivante soit ajoutée à la résolution R1 :

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC appuie et participe à la manifestation de l'Ontario Coalition Against Poverty, qui aura lieu le 15 juin à Queen's Park, à Toronto, dans le cadre de notre manifestation et de notre mobilisation contre le délestage et les priorités du Parti Progressiste conservateur de l'Ontario.

REJETÉE

16. **Résolutions tardives**

Résolution tardive LR1 - Vote électronique

La résolution tardive LR1 est retirée par son parrain, la Raiffeisen Co-op, à la suite d'une entente avec le Conseil de l'Ontario prévoyant que la Région de l'Ontario de la FHCC procédera à une vaste consultation des membres de l'Ontario et présentera une résolution au sujet de l'élection du représentant du nord de l'Ontario à l'assemblée annuelle de l'an prochain, si elle le juge approprié.

Résolution tardive LR3 - Qualifications

Au nom du Conseil de l'Ontario, Mark Klein demande aux délégué(e)s de ne pas accorder le statut de résolution d'urgence à cette résolution. Il précise que toutes les résolutions qui ne sont pas considérées comme des résolutions d'urgence sont automatiquement envoyées au Conseil de l'Ontario. Cette résolution nécessite un avis juridique. Si elle est envoyée au Conseil de l'Ontario, les membres du Conseil l'examineront et feront rapport à l'assemblée annuelle de l'an prochain.

P/S Wong (Lakeridge)/Marko (Don Quixote)

QUE la résolution tardive LR3 soit considérée comme un résolution d'urgence.

REJETÉE

17. **Annonce des résultats des élections**

Dale Reagan, le directeur des élections, annonce que Joyce Morris et Mark Klein sont élus membres extraordinaires du Conseil de l'Ontario.

P/S/A B. Morris (New Generation)/Kucherepa (Agnes McPhail)

QUE les bulletins de vote soient détruits.

18. **Date et lieu de l'assemblée annuelle 2001 de la Région de l'Ontario**

L'assemblée annuelle 2001 de la Région de l'Ontario se tiendra le 8 juin, conjointement avec l'assemblée annuelle de la FHCC, à Victoria.

19. **Annonces**

Michael Shapcott, le directeur des relations gouvernementales pour la Région de l'Ontario, encourage les membres à participer à la campagne demandant des audiences publiques au sujet de la Loi sur la réforme du logement social. Il précise également que des élections municipales auront lieu le 13 novembre. Un numéro spécial du *Bulletin sur la campagne de rapprochement avec les municipalités* sera publié et le numéro d'octobre

d'Échos de la FHCC renfermera des nouvelles au sujet de ces élections. Il indique également que des élections fédérales pourraient être déclenchées avant l'AGA de l'an prochain.

Joyce Morris, la présidente du Conseil de l'Ontario, remercie le personnel et les bénévoles pour leur travail à l'AGA.

20. Levée de l'assemblée

Puisqu'il n'y a pas d'autres sujets à délibérer, la présidente d'assemblée annonce la levée de l'assemblée à 18 h, le 19 mai 2000.

Présidente

Secrétaire d'assemblée